

## Grille d'inspection – Risques physiques<sup>1</sup>

Ce fichier recense une liste non exhaustive d'éléments à inspecter en fonction des risques **physiques**. Sauf indication contraire, les articles cités réfèrent au Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RSST).

Lieu inspecté :	Date :			Heure :				
Responsables de l'inspection :								
Risques physiques <sup>2</sup>	Références <sup>3</sup>		Emplacement	Correctif requis		Commentaires		
Bruit	Section XV RSST							
Niveau de bruit respectant les normes (< 90 dB pour 8 h)	Art. 131			☐ Non ☐ Oui ☐ Urge	nt			
Protecteurs auditifs CSA disponibles au besoin	Art. 137			☐ Non ☐ Oui ☐ Urge	nt			
Présence d'affiches indiquant la nécessité de porter des protecteurs auditifs (si requis)	Art. 138			☐ Non ☐ Oui ☐ Urge	nt			
Vibrations	TLV&BE	El 2012						
Présence de vibrations pour les mains? Le corps?				☐ Non ☐ Oui ☐ Urge	nt			
Gants antivibrations disponibles pour travail impliquant des vibrations mains-bras				☐ Non ☐ Oui ☐ Urge	nt			





Température			
Température intérieure d'au moins 20°C et humidité d'au moins 20 %	Art. 117, Art. 119	☐ Non ☐ Oui ☐ Urgent	
Absence de contrainte thermique? (À mesurer à l'aide de l'utilitaire de l'IRSST)	Utilitaire IRSST	☐ Non ☐ Oui ☐ Urgent	
En cas de travail en ambiance chaude, de l'eau est disponible et il est possible d'aller prendre des pauses dans des endroits frais		☐ Non ☐ Oui ☐ Urgent	
Équipements de protection appropriés disponibles pour le travail en ambiance froide	Art. 124	☐ Non ☐ Oui ☐ Urgent	
Radiations			
Tabliers et protège-thyroïde disponibles en présence de rayons X		☐ Non ☐ Oui ☐ Urgent	
Travailleurs exposés aux rayons X surveillés par dosimètre		☐ Non ☐ Oui ☐ Urgent	
Travailleurs exposés aux rayons UV ont des protecteurs oculaires approuvés CSA	Art. 343	☐ Non ☐ Oui ☐ Urgent	



## PORTAIL DE FORMATION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Écrans de protection disponibles pour les travaux de soudage et coupage	<u>Art. 317</u>	☐ Non ☐ Oui	
ao ooddago or oodpago		☐ Urgent	
Équipements de protection	Art. 314 à 316	□ Non	
disponibles (masques, gants) pour les travaux de soudage		☐ Oui	
et coupage		☐ Urgent	

Source: ASSOCIATION PARITAIRE POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL DU SECTEUR AFFAIRES SOCIALES. Source du document inconnue.

<sup>2.</sup> Notez que cette grille d'inspection ne recense pas tous les éléments à inspecter.

<sup>3.</sup> Sauf indication contraire, les articles cités se réfèrent au Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RSST).